

2.2 COMMENT AGIR LORS DE SUSPICION DE VIOLENCES

Objectifs de la formation :

- Reconnaître les signes de violences dans une conversation
- Conditions pour discuter d'une suspicion de violences
- Aborder une suspicion de violences avec votre patient

Public concerné :

Prestataires de soins (médecins, infirmiers-ières, sages-femmes, ...)

Contenu :

En tant que prestataire de soins, vous êtes l'interlocuteur de vos patients et pouvez ainsi être alerte aux signes de violences lors d'une conversation ou consultation. Ce module vous apprend en effet à reconnaître les signes de violences et à identifier les conditions essentielles pour aborder une suspicion de violences.

Durée :

30 minutes

Informations pratiques :

1. Accréditation : 0.5 point en 'Ethique et économie' (si vous êtes enregistré-e en tant que médecin lorsque vous connectez avec votre carte d'identité électronique).
2. Attestation : possibilité d'imprimer une attestation sous forme de pdf lorsque vous avez suivi la formation.

Contact :

SPF Santé publique • Sécurité de la Chaîne alimentaire • Environnement

e-learning@health.fgov.be